



Faut-il supprimer les régimes spéciaux de retraite? Ca fait débat sur RMC

Vous souhaitez que vos idées soient entendues par l'Elysée? Prenez la parole. Depuis début janvier, RMC a lancé l'opération "Vos 30 propositions de lois citoyennes". Chaque jour, nous décortiquons vos contributions. Aujourd'hui: faut-il supprimer les régimes spéciaux? Pas moins de 42: il existe en France 42 systèmes de calcul différents. La France est plus que jamais la championne d'Europe des régimes spéciaux de retraite: et si le "Grand débat national" était aussi l'occasion de tout remettre à plat?

A titre de comparaison, il n'en existe seulement qu'une vingtaine en Allemagne, cinq en Italie, trois en Espagne, au Portugal et en Suède. Ailleurs, a priori, le système de retraite est universel: le même pour tout le monde. Mais il existe toujours des règles ici ou là pour bonifier sa pension ou partir de manière anticipée.

En France, les régimes spéciaux concernent neuf millions de personnes.

Quelques exemples: la pension des marins est calculée sur les trois dernières années d'activité, celle des fonctionnaires sur les six derniers mois, tout comme celle des conducteurs de train qui partent à la retraite à 50 ou 52 ans. Les aiguilleurs du ciel, à 57 ans, avec un complément de pension de 1.200€ par mois pendant 13 ans. A la Banque de France, c'est 80% du dernier salaire, plus une promotion de fin de carrière.

"1 euro cotisé ouvre les mêmes droits pour tous": vraiment?

Des avantages qui n'ont plus lieu d'être selon **Florence Legros**, directrice générale d'**ICN Business School**, école de commerce et de management basée à Nancy:

"L'évolution du marché du travail est telle, aujourd'hui, que les gens ne restent pas dans un seul secteur. Ils ont donc plusieurs régimes de retraite. Il faut mettre sur le plan tous ces régimes pour être aussi compatibles avec les nouvelles trajectoires de carrière. L'idée du régime unique par points est que, peu importe votre secteur, cela va vous donner les mêmes droits. C'est quelque chose de plus juste, de plus lisible, plus équilibré à long terme".

Ce système de retraite par points, c'est justement ce qu'envisage le gouvernement. La réforme devait être présentée en décembre, repoussée pour cause de mouvement des "gilets jaunes". L'idée serait qu'1€ cotisé ouvre les mêmes droits pour tous. Un compte virtuel alimenté tout au long de la carrière. Au moment du départ à la retraite, ce compte serait transformé en pension, calculée selon un coefficient qui tiendrait compte de l'âge de départ et de l'espérance de vie.

Une source d'inégalités?

Mais attention: ce système par point pourrait aussi entraîner davantage d'inégalités. "Aujourd'hui, le système permet, par exemple, à des personnes au SMIC d'avoir un montant de pension proportionnellement plus important que les cadres. C'est un système de redistribution" décrypte Philippe Crevel, le directeur du cercle de l'épargne sur RMC.

"Dans un système à points classique, on peut avoir plus d'inégalités. Est-ce que la pénibilité sera prise en compte? Il faut qu'il y ait un minimum de transparence et qu'on ne noie pas sous la formule "1 euro cotisé donne les mêmes droits pour tous" parce qu'on sait que ce n'est pas possible".

D'ailleurs, Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire chargé de la réforme des retraites, reconnaît lui-même qu'elle n'effacera pas toutes les spécificités de notre système actuel. Le régime des militaires, des indépendants ou encore la pénibilité ne devraient pas être réformés.